

**DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE**

**Cours de Mme le Professeur Emmanuelle Claudel - Travaux dirigés : Etienne THOMAS**

---

**PARTIEL session rattrapage 28 août 2019**

**Durée de l'épreuve : 3 heures**

**Les étudiants traiteront AU CHOIX l'un des deux sujets suivants**

**1°) Dissertation : La nouvelle lecture de l'article 102 TFUE**

**2°) Cas pratique**

La société française *Passion du meuble* fabrique, à partir de planches en bois exotique, du mobilier de luxe qu'elle vend essentiellement dans la Communauté européenne. Depuis 2015, elle affronte avec difficulté - comme l'ensemble du secteur de la fabrication de mobilier de luxe en bois - les hausses de prix successives du bois exotique. En effet, en moins de trois ans, quatre entreprises indonésiennes et chinoises ont chacune augmenté leurs prix à la même période et dans des proportions identiques. Ces quatre entreprises ont une production qui représente plus des trois quarts de la production mondiale du bois exotique. En outre, elles fournissent plus près des deux tiers des besoins européens pour ce produit. Enfin, le programme de recherche et de développement qu'elles avaient mis en place ensemble il y a dix ans, leur permet de proposer un bois d'une qualité irremplaçable pour les fabricants de meubles de luxe. La société *Passion du meuble* n'a donc aucune réelle alternative économique pour échapper aux augmentations de prix décidées par les quatre producteurs.

Excédés par cette situation qu'ils estiment injustifiée, les dirigeants de la société *Passion du meuble* viennent vous consulter en raison de vos compétences reconnues en Droit européen de la concurrence. Ils vous demandent d'établir de manière précise et motivée :

- si le comportement des quatre entreprises est susceptible d'entrer dans le champ d'application du droit européen de la concurrence ;
- si le comportement de ces entreprises constitue éventuellement une infraction aux dispositions du droit européen de la concurrence ;
- si une ou des actions sont envisageables et devant quelle(s) autorité(s).